

Département du Calvados
Communauté de communes
Seulles Terre et Mer

Siège social :
Mairie Place Edmond Paillaud
14480 Creully

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 4 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 4 janvier, à 18h, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes Seulles Terre et Mer se sont réunis dans la salle du château à Creully, sur la convocation qui leur a été adressée le samedi 31 décembre 2017.

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :

Jacqueline ANDRE, Edith BARBEDETTE, Yves BEAUDOIN, Jean-Paul BERON, Catherine BLOUET, Marie-France BOUVET-PENARD, Jean CHANAL, Jean-Pierre CHEVALIER, Sandrine CHEVALIER, Ginette CLAIR, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Yves de JOYBERT, Jean-Louis de MOURGUES, Daniel DESCHAMPS, Marcel DUBOIS, Franck DUROCHER, Alain DUVAL, Jean DUVAL, René GERLET, Christian GUESDON, Martine HOUSSIN, Danielle JEAN, Geoffroy JEGOU du LAZ, Yves JULIEN, Jean-Pierre LACHEVRE, Philippe LAURENT, Jean-Louis LEBOUTEILLER, Sylvie LE BUGLE, Gérard LECOQ, Jean-Luc LEON, Daniel LESERVOISIER, Gérard LEU, André MARIE, Christian MARIE, Joël MARIE, Stéphanie MOUCHEL, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Alain PAYSANT, René PETRICH, Chrystèle POUCHIN, Olivier QUESNOT, Hervé RICHARD, Régis SAINT, Virginie SARTORIO, Alain SCRIBE, Geneviève SIRISER

Philippe CAILLERE jusqu'à la fin du point III de l'ordre du jour puis fait part au président de son remplacement par son suppléant, Cyrille ROSELLO de MOLINER.

Thierry OZENNE jusqu'à l'élection du troisième vice-président compris puis à partir du point IV de l'ordre du jour

Ont donné pouvoir :

Nadège PONSARDIN a donné pouvoir à Daniel LESERVOISIER.

Thierry OZENNE a donné pouvoir à Jean Paul BERON pour les élections du quatrième au onzième vice-président

Nombre de conseillers en exercice : 51

Nombre de conseillers présents : 50 jusqu'à l'élection du troisième vice-président compris puis 49 puis 50 à partir du point IV à l'ordre du jour.

Nombre de votants : 51

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir valablement.

Le Conseil communautaire a nommé Sylvie LE BUGLE secrétaire de séance.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le président transitoire, Monsieur de MOURGUES, présente ses vœux à l'ensemble des conseillers. Il procède à l'appel des conseillers communautaire et déclare le conseil communautaire installé avant de laisser la présidence de la séance au doyen de l'assemblée, Monsieur PETRICH.

I. ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur PETRICH constate que le quorum est atteint et rappelle les règles applicables à l'élection du président.

Monsieur LAURENT et Madame POUCHIN sont désignés assesseurs
Monsieur PETRICH appelle les candidats à la présidence à se faire connaître.
Messieurs CAILLERE, GUESDON et de MOURGUES se déclarent candidats et présentent en quelques minutes leurs parcours et leurs propositions pour la communauté de communes.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	0
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	51
Majorité absolue.....	26

RESULTATS :

Monsieur Philippe CAILLERE : 14 voix
Monsieur Jean-Louis de MOURGUES : 28 voix
Monsieur Christian GUESDON : 8 voix
Monsieur Jean-Louis LEBOUTEILLER : 1 voix

Monsieur Jean-Louis de MOURGUES élu, est proclamé Président et a été immédiatement installé.

II. DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Monsieur GUESDON tient à féliciter Monsieur de MOURGUES pour son élection.

Monsieur PETRICH félicite Monsieur de MOURGUES et remercie les autres candidats pour l'intérêt qu'ils ont montré à l'égard de la communauté de communes.

Monsieur de MOURGUES prend la présidence de la séance en remerciant le conseil pour la confiance qui lui est accordée et qui le touche beaucoup.

Monsieur de MOURGUES propose de fixer le nombre de vice-présidents à onze conformément au maximum autorisé dans la procédure de droit commun du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur CHEVALIER demande si ce nombre est figé car il sera peut être nécessaire de l'augmenter ultérieurement.

Monsieur de MOURGUES répond que la composition du bureau pourra évoluer au cours du mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE :
DECIDE de fixer à 11 le nombre de vice-présidents.

III. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Monsieur de MOURGUES propose que le premier vice-président soit issu de Val de Seulles, le deuxième vice-président pouvant être issu d'Orival et le troisième de BSM et ainsi de suite. Il propose que les vice-présidents soient rattachés à une compétence qui devra être déléguée par le président.

Election du premier vice-président :

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence concernera le scolaire, le périscolaire et le transport scolaire

Monsieur LESERVOISIER annonce sa candidature et se présente.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	7
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	44
Majorité absolue.....	23

RESULTAT :

Monsieur Daniel LESERVOISIER : 44 voix

Monsieur Daniel LESERVOISIER, élu, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

Election du deuxième vice-président :

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence concernera le développement économique, l'aménagement du territoire et le tourisme.

Messieurs BERON, JULIEN et ONILLON se déclarent candidats.

Chaque candidat se présente

1^{er} Tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	2
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	49
Majorité absolue.....	25

RESULTATS :

Monsieur Jean-Paul BERON : 14 voix

Monsieur Yves JULIEN : 18 voix

Monsieur Philippe ONILLON : 17 voix

Aucun candidat n'ayant recueilli la majorité absolue, un deuxième tour de scrutin est organisé.

2^{ème} Tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	50
Majorité absolue.....	26

RESULTATS :

Monsieur Jean-Paul BERON : 9 voix

Monsieur Yves JULIEN : 19 voix

Monsieur Philippe ONILLON : 22 voix

Aucun candidat n'ayant recueilli la majorité absolue, un troisième tour de scrutin est organisé.

Monsieur BERON annonce retirer sa candidature.

3^{ème} Tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	50

RESULTATS :

Monsieur Yves JULIEN : 18 voix

Monsieur Philippe ONILLON : 32 voix

Monsieur Philippe ONILLON, élu, a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

Election du troisième vice-président :

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence concernera les finances, les affaires générales et l'action sociale.

Messieurs GERLET et QUESNOT se déclarent candidats.

Chaque candidat se présente

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	50
Majorité absolue.....	26

RESULTATS :

Monsieur René GERLET : 43 voix

Monsieur Olivier QUESNOT: 7 voix

Monsieur René GERLET, élu, a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.

Election du quatrième vice-président :

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence concernera les voiries, les bâtiments, le SPANC et l'accueil des gens du voyage et qu'une seconde vice-présidence est nécessaire au vu de l'étendue du territoire.

Monsieur BERON et Madame LE BUGLE se déclarent candidats.

Chaque candidat se présente

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	0
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	51

Majorité absolue.....26

RESULTATS :

Monsieur Jean-Paul BERON : 17 voix

Madame Sylvie LE BUGLE : 34 voix

Madame Sylvie LE BUGLE, élue, a été proclamé quatrième vice-président et a été immédiatement installée.

Monsieur GUESDON s'interroge sur la compatibilité du poste d'assesseur avec le statut de candidat.

Monsieur de MOURGUES répond que les textes ne semblent pas s'y opposer.

Election du cinquième vice-président :

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence concernera l'enfance, le RAM, la jeunesse, le sport et la culture. Sur ce domaine, il précise que deux vice-président sont nécessaire vu l'importance de la compétence.

Monsieur LEU se déclare candidat.

Madame SIRISER demande si la culture se retrouve bien dans cette vice-présidence.

Monsieur de MOURGUES répond qu'il s'agit bien d'une vice-présidence regroupant l'enfance, le RAM, la jeunesse, le sport et la culture

Madame SIRISER remarque que ce n'était pas ce qui était prévu dans le programme de Monsieur de MOURGUES.

Madame SIRISER se déclare candidate.

Chaque candidat se présente.

Monsieur de MOURGUES annonce une suspension de séance.

A la reprise les opérations de vote sont ouvertes

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	4
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	47
Majorité absolue.....	24

RESULTATS :

Monsieur Gérard LEU : 27 voix

Madame Geneviève SIRISER : 20 voix

Monsieur Gérard LEU, élu, a été proclamé cinquième vice-président et a été immédiatement installé.

Election du sixième vice-président : Voiries / Bâtiments / SPANC / Gens du voyage

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence est la seconde vice-présidence qui concernera les voiries, les bâtiments, le SPANC et l'accueil des gens du voyage

Messieurs BERON et DUBOIS se déclarent candidats.

Chaque candidat se présente

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	0
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	51
Majorité absolue.....	26

RESULTATS :

Monsieur Jean-Paul BERON : 18 voix

Monsieur Marcel DUBOIS : 33 voix

Monsieur Marcel DUBOIS, élu, a été proclamé sixième vice-président et a été immédiatement installé.

Monsieur de MOURGUES annonce une suspension de séance.

A la reprise de la séance, Monsieur de MOURGUES précise qu'en accord avec Monsieur LEU, la culture est retirée de la cinquième vice-présidence pour faire l'objet d'une vice-présidence séparée.

Election du septième vice-président :

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence est la seconde vice-présidence qui concernera l'enfance, le RAM, la jeunesse et le sport.

Monsieur André MARIE annonce sa candidature et se présente

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	10
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	41
Majorité absolue.....	21

RESULTAT :

Monsieur André MARIE : 41 voix

Monsieur André MARIE, élu, a été proclamé septième vice-président et a été immédiatement installé.

Election du huitième vice-président : Urbanisme / SCoT

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence concernera l'urbanisme et le SCoT.

Messieurs COUZIN, JULIEN et LEBOUTEILLER se déclarent candidats.

Chaque candidat se présente

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	3
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	48

Majorité absolue.....25

RESULTATS :

Monsieur Alain COUZIN : 25 voix

Monsieur Yves JULIEN : 10 voix

Monsieur Jean-Louis LEBOUTEILLER : 13 voix

Monsieur Alain COUZIN, élu, a été proclamé huitième vice-président et a été immédiatement installé.

Election du neuvième vice-président :

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence concernera l'environnement, la valorisation du patrimoine y compris la vallée de la Seulles.

Monsieur BERON et Madame POUCHIN se déclarent candidats.

Chaque candidat se présente

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 51

A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls..... 3

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés 48

Majorité absolue..... 25

RESULTATS :

Monsieur Jean-Paul BERON : 19 voix

Madame Chrystèle POUCHIN : 28 voix

Monsieur Chrystèle POUCHIN, élue, a été proclamée neuvième vice-président et a été immédiatement installée.

Election du dixième vice-président :

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence concernera les déchets ménagers

Monsieur de JOYBERT annonce sa candidature et se présente

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 51

A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls..... 13

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés 38

Majorité absolue..... 20

RESULTAT :

Monsieur Yves de JOYBERT : 38 voix

Monsieur Yves de JOYBERT, élu, a été proclamé dixième vice-président et a été immédiatement installé.

Election du onzième vice-président :

Monsieur de MOURGUES annonce que cette vice-présidence concernera la communication et la culture.

Madame SIRISER annonce sa candidature et se présente

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	13
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	38
Majorité absolue.....	20

RESULTATS :

Madame Geneviève SIRISER : 35 voix

Madame Sandrine CHEVALIER : 3 voix

Monsieur Geneviève SIRISER, élue, a été proclamée onzième vice-président et a été immédiatement installée.

IV. DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU

Monsieur de MOURGUES explique que le bureau est composé du président, des vice-présidents et d'autres membres désignés par le conseil communautaire. En comptant le président et les vice-présidents le nombre de membres du bureau se porte à 12. Il propose d'étendre la participation au bureau aux communes de plus de 500 habitants n'ayant pas de vice-présidents. Il est ainsi proposé de créer quatre postes de membres pour les communes de Asnelles, Audrieu, Fontenay le Pesnel, et Graye sur Mer.

Monsieur LAURENT signale que la commune nouvelle de Moulins en Bessin compte plus de 500 habitants et ne dispose pas de vice-présidence.

Monsieur de MOURGUES répond que les communes nouvelles ne sont, à ce jour, pas prises en compte pour la composition du conseil communautaire qui se réfère uniquement aux communes historiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DECIDE, à l'unanimité, de fixer à 4 le nombre de membres du bureau.

V. ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU

Election du premier membre du bureau :

Monsieur GUESDON annonce sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	10
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	41
Majorité absolue.....	21

RESULTATS :

Monsieur Jean-Pierre CHEVALIER : 2 voix

Monsieur Christian GUESDON : 38 voix

Madame Martine HOUSSIN : 1 voix

Monsieur Christian GUESDON, élu, a été proclamé premier membre du bureau et a été immédiatement installé.

Election du deuxième membre du bureau :

Monsieur LACHEVRE annonce sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	5
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	46
Majorité absolue.....	24

RESULTAT :

Monsieur Jean-Pierre LACHEVRE : 46 voix

Monsieur Jean-Pierre LACHEVRE, élu, a été proclamé deuxième membre du bureau et a été immédiatement installé.

Election du troisième membre du bureau :

Monsieur LEBOUTEILLER annonce sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	26
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue.....	13

RESULTATS :

Monsieur Jean-Louis LEBOUTEILLER : 24 voix

Monsieur Stéphanie MOUCHEL : 1 voix

Monsieur Jean-Louis LEBOUTEILLER, élu, a été proclamé troisième membre du bureau et a été immédiatement installé.

Election du quatrième membre du bureau :

Monsieur SCRIBE annonce sa candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls.....	7
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	44
Majorité absolue.....	23

RESULTAT :

Monsieur Alain SCRIBE : 44 voix

Monsieur Alain SCRIBE, élu, a été proclamé quatrième membre du bureau et a été immédiatement installé.

VI. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Monsieur de MOURGUES procède à la lecture de la charte de l'élu local et à la distribution de cette charte accompagnée des textes légaux s'y référant.

Le conseil communautaire, à l'UNANIMITE :

- PREND ACTE de la lecture de la charte de l'élu local par le président

VII. DETERMINATION DU LIEU DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur de MOURGUES, en accord avec Monsieur JULIEN qui met une salle à disposition, propose que la prochaine réunion du conseil communautaire se tienne à Villiers-le-Sec.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'UNANIMITE :

- VOTE la tenue de la prochaine réunion du conseil communautaire dans la commune de Villiers-le-Sec.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur de MOURGUES lève la séance à 21h46.